

Entretien avec le ministre des Mines...

...Christian Magnagna : " le Gabon enregistre très peu d'investissements directs étrangers dans le domaine des mines "

Propos recueillis par Willy NDONG

Libreville/Gabon

Lors de sa déclaration de politique générale devant le Parlement, le 10 novembre dernier, le Premier ministre Emmanuel Issoze Ngondet est notamment revenu sur la nécessité d'accentuer la diversification de l'économie gabonaise pour faire face à la crise actuelle liée à la baisse des cours du pétrole. Le secteur minier fait justement partie des principaux domaines sur lesquels le gouvernement entend s'appuyer pour réussir ce challenge. Comment le secteur minier peut-il contribuer à la relance de l'économie gabonaise dans une situation de crise mondiale ? Comment attirer les investissements directs étrangers ? Christian Magnagna, ministre des Mines apporte quelques éléments de réponses dans l'entretien ci-dessous.

L'Union. Monsieur le ministre, comment le secteur minier peut-il contribuer aujourd'hui à la relance de l'économie gabonaise fortement impactée par la baisse des cours du pétrole ?

Christian MAGNAGNA : le ministère des Mines, dont j'ai la charge, a pour rôle de promouvoir le secteur minier en vue d'en faire le principal vecteur de diversification de notre économie ainsi qu'il est prévu dans la politique de développement prônée par président de la République, Ali Bongo Ondimba. L'objectif est d'amener notre secteur minier, qui a un immense potentiel, et qui gagne à être valorisé, à apporter une plus grande contribution dans le secteur hors-pétrole pour, comme nous le souhaitons tous, sortir progressivement notre économie de la prédominance de l'or noir. Depuis que nous observons le déclin durable des cours du pétrole, les ressources du pays ont aussi baissé. Et le Premier ministre, dans son exposé devant les députés, le 10 novembre dernier, a insisté sur la nécessité de faire jouer au secteur minier un rôle



Photo : DR

Le ministre des Mines, Christian Magnagna.

exactement ?

Rappelons tout d'abord que le gisement de Bélinga est un gisement de référence pour le Gabon. C'est un gisement polymétallique (fer, terres rares et peut-être cuivre) dont les réserves sont estimées entre 1 et 4 milliards de tonnes de fer. Alors, quand vous parlez de problématique, je dis non. Au contraire, l'Etat, après avoir récupéré la gestion de ce gisement, a adopté une démarche de développement consistant, d'une part, à évaluer le potentiel, la rentabilité et la durée de vie de ce gisement et, d'autre part, d'aller à l'international, d'ici quelques mois,

où elle extrait le manganèse, qu'au port minéralier d'Owendo où on constate que les stocks de ce minerai se constituent à nouveau. Et, tant mieux que les stocks se constituent, parce que l'activité a besoin de commercialisation, les objectifs étant de 3 900 000 tonnes d'exportation à fin décembre 2016.

Combien d'opérateurs existent-ils aujourd'hui dans le secteur minier ?

Nous comptons quelques opérateurs, notamment la Comilog dans l'exploitation du manganèse, la Nouvelle Gabon Mining qui se prépare à exploiter le manganèse à Franceville, la Compagnie industrielle et commerciale des mines de Huangzhou, qui explore le manganèse de Ndjolé, la société Ressources Golden Gram Gabon pour l'exploitation de l'or à Bakoudou. A cela s'ajoute une myriade de Petites et moyennes entreprises, majoritairement gabonaises, et de majors exerçant dans l'exploitation des carrières...

Vous parlez là d'opérateurs à qui vous avez octroyé des concessions minières ?

Tout à fait, notamment dans le cas des quatre principaux opérateurs que j'ai cités, leurs exploitations sont régies par des conventions cédées par l'Etat, en vue de valoriser un gisement. Concernant le régime des carrières, il ne s'agit pas de conventions, mais plutôt de permis d'exploitation pour une durée allant de 5 à 10 ans, selon l'importance du gisement.

Autre point important, la situation des employés du secteur minier souvent exposés à des produits nocifs. Existe-t-il une politique gouvernementale d'accompagnement pour ces travailleurs ?

Bien sûr. Cet accompagnement fait d'abord partie de la Responsabilité sociale des entreprises (RSE), confor-

beaucoup plus accru dans le sens de la diversification de notre économie et de sa contribution au Produit intérieur brut (PIB).

Vous éludez notre question, M. le ministre.

Nous avons fait un constat simple : à ce jour, le Gabon enregistre très peu d'investissements directs étrangers (IDE) dans le domaine des mines. En 2015, par exemple, notre pays n'a reçu que 1% des IDE mobilisés sur toute l'Afrique au profit du secteur minier. En 2016, notre contribution au PIB est de 2.1% contre 2.5% en 2014. Nous exportons pour 4 millions de tonnes par année et ne disposons, à ce jour, que d'un effectif de 3 000 personnes exerçant dans le domaine des mines. Le ministère des Mines a établi une feuille de route, en cours de réalisation, axée sur sept actions-phares qui sont l'amélioration de l'attractivité par le réaménagement du Code minier, la finalisation du cadastre minier, l'augmentation des ressources de la Société équatoriale des mines (SEM), la réorganisation et le réaménagement de la politique d'exploitation des carrières de granulats et graviers, l'accélération du développement de la filière aurifère; le lancement de l'exploitation du marbre de Dousségoussou et, enfin, la réévaluation des ressources minérales de Bélinga et Maboumine. L'objectif, ici, est de promouvoir l'économie minière, créer de l'emploi, participer à la relance économique de notre pays et surtout, poursuivre cette œuvre de diversification économique.

Quel impact pour les populations, dans la mesure où elles ne bénéficient souvent pas des retombées liées à ce secteur d'activités ?

L'impact attendu est à trois niveaux. Le premier est l'action sur la diversification de l'économie avec, comme corollaire, une meilleure contribution du secteur minier dans le PIB du pays. La deuxième est la bataille pour l'emploi. Le développement des mines, à travers l'exploration, l'exploitation et la commercialisation, contribue à générer des emplois directs comme indirects. Sur les projets cités plus haut, les activités prévues vont être génératrices de revenus, créeront plusieurs emplois dont la finalité est de lutter contre le chômage. Nous allons y contribuer. Enfin, la contribution à l'éducation et à la formation des jeunes Gabonais dans le métier des mines. L'École des mines de Moanda en est la parfaite illustration.

Monsieur le ministre, s'agissant du problème dossier du gisement de fer de Bélinga, où en est-on

afin de prospecter des opérateurs aptes à nous accompagner dans la valorisation de Bélinga. Le site de Bélinga aura un fort impact sur la contribution du secteur minier au PIB, le développement de l'Ogooué-Ivindo et l'augmentation d'emplois, à l'image de ce qui se passe à la Comilog. Pour l'Etat, c'est une opportunité à ne pas rater.

A propos justement de la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog), deuxième producteur mondial de manganèse et plus grosse entreprise minière au Gabon, comment se porte-t-elle ?

La Compagnie minière de l'Ogooué se porte bien. Elle a connu une période de baisse d'activités liée à la chute du marché des matières premières, due à une crise que nous observons depuis maintenant deux ans. Néanmoins, l'activité a repris sur ses différents sites. Aussi bien à Moanda

mement aux conventions qui lient l'Etat gabonais aux entreprises minières. C'est le cas de la Comilog, qui a mis à disposition un hôpital qui prend immédiatement en charge ses agents, en fonction des cas, dans le suivi préventif de certaines maladies liées à l'exploitation des mines. Nous pouvons aussi revenir sur le cas de Mounana, où il y avait une activité minière développée par la Compagnie des mines d'uranium de Franceville (Comuf). L'Etat gabonais continue à appuyer les anciens agents de Comuf, à travers la mise en place de l'Observatoire de santé de Mounana. Ici, l'objectif est le suivi post-exploitation de l'ensemble de ces agents qui, en fonction des maladies détectées, sont pris en charge mutuellement par l'Etat et la société Areva, qui y est aussi engagée. En clair, ce processus de suivi des agents miniers est une priorité pour le gouvernement, et nous nous y attelons pour que les choses se passent bien.

21 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2016

C'EST **La fête** DES PETITS PRIX

SPLIT 9000 BTU --- 167 000 TTC	SPLIT 9000 BTU --- 193 800 TTC
SPLIT 12000 BTU --- 197 000 TTC	SPLIT 12000 BTU --- 249 900 TTC
SPLIT 18000 BTU --- 284 000 TTC	SPLIT 18000 BTU --- 365 500 TTC
SPLIT 24000 BTU --- 363 000 TTC	SPLIT 24000 BTU --- 450 500 TTC

ICESTREAM WP

sogafric services

BP 2136 LIBREVILLE - T: (+241) 01 79 26 60 / 01 79 26 61 / 01 79 27 60 - F: +33 1 73 76 95 37 - POG - T: 07 14 01 50 - F: 01 55 09 53 - FRANCEVILLE - T: 06 24 81 24 / 07 90 81 56 / 07 90 18 79 - F: 01 67 14 44 - sogafric.services@groupesogafric.com - www.sogafric.services.com

Nous construisons l'avenir